

**LES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI DANS LE
CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
LOCAL**

***ATELIER : LES SERVICES PUBLICS
DÉCENTRALISÉS DE L'EMPLOI ET LEURS
RELATIONS AVEC LE MONDE DES ENTREPRISES***
ÉVÉNEMENT INTERRÉGIONAL AMÉRIQUE – EUROPE
Mexico, le 17 mars 2011



Luis Abad et Jorge Arroyo, CEA – OIT.

POLITIQUES D'EMPLOI À VOCATION TERRITORIALE

Dans le contexte du développement local, le ministère argentin du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTEySS) encourage la mise en place de politiques actives en matière d'emploi à vocation territoriale, tel que les services publics de l'emploi au niveau de la commune.

Entre 2003 et 2005, le MTEySS a modifié sa politique qui, jusqu'à lors, consistait à pallier aux effets les plus immédiats de la crise 2000-01 et, du fait de la forte reprise économique et de l'emploi, l'a réorientée vers la diminution structurelle du chômage, en vue notamment d'inverser le phénomène de manque de qualification de la force de travail, en plaçant les communes au cœur de son action.

POLITIQUES D'EMPLOI À VOCATION TERRITORIALE

Cette nouvelle orientation a stimulé la mise en place de stratégies politiques actives en matière d'emploi et en 2003, le projet d'emploi intégral « des emplois plus nombreux et de meilleure qualité » a vu le jour, proposant une stratégie innovante d'articulation des politiques actives en matière d'emploi par le développement d'accords sectoriels de qualification et d'accords territoriaux de promotion de l'emploi à vocation municipale.

Les accords sectoriels de qualification se sont constitués sous la forme d'un ensemble articulé d'actions que les propres acteurs sociaux d'un secteur professionnel donné promouvaient, avec le soutien du MTEySS et d'autres organismes d'État, afin de renforcer leur productivité, compétitivité et capacité à créer des emplois, du point de vue particulier de la formation de compétences.

POLITIQUES D'EMPLOI À VOCATION TERRITORIALE

Les accord territoriaux expriment la nécessité de renouer avec le rôle actif de l'État dans la mise en place de politiques publiques d'un point de vue général et, dans le cas du MTEySS, de politiques en matière d'emploi en particulier.

Ces accords représentent des stratégies mises en œuvre par les communes et les acteurs locaux, avec le soutien du MTEySS, pour répondre aux problèmes d'emploi ainsi qu'aux besoins de qualification des individus, dans le contexte des processus et des opportunités de développement d'un territoire donné.

L'objectif est d'aller au-delà d'un modèle d'intervention fondé sur le développement de programmes isolés, tout en évitant les enchevêtrements et en créant de nouveaux espaces d'assistance technique ou financière.

POLITIQUES D'EMPLOI À VOCATION TERRITORIALE

Les accords territoriaux impliquent également la nécessité de créer des organismes locaux au service des politiques en matière d'emploi, capables de répondre avec efficacité aussi bien aux besoins des personnes à la recherche d'un emploi ou désireuses d'améliorer leurs compétences professionnelles, que des employeurs.

POLITIQUES D'EMPLOI À VOCATION TERRITORIALE

Encourager le développement local (DL) suppose de reconnaître le territoire comme organe directeur de l'activité sociale, économique, culturelle et institutionnelle de chaque localité et d'accepter le rôle prépondérant des agents locaux (y compris les acteurs sociaux) dans le développement de cette dernière.

Le DL fait des communes son principal « outil », dans la mesure où elles constituent l'institution politique nationale la plus proche du citoyen.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL et SPE

D'un point de vue global, le développement local (DL) est composé des trois éléments suivants :

- La recherche du bien-être généralisé des populations locales.
- Une approche sur la façon de parvenir à ce développement.
- Un ensemble d'outils pour atteindre ce développement.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL et SPE

Plus précisément, l'approche du DL se caractérise par :

- a. La reconnaissance du territoire comme organe directeur de la vie sociale, économique, culturelle et institutionnelle des villes.
- b. L'implication d'un développement qui se construit (aussi) du bas vers le haut et qui est obligatoirement participatif, puisqu'il place les propres bénéficiaires au cœur de ses responsabilités.
- c. La compréhension holistique de la réalité afin de pallier de manière intégrée et sur le long terme aux limites et aux possibilités du DL, tout en préservant les ressources qui en sont à l'origine.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL et SPE

Le développement économique local (DEL) doit créer des conditions et des opportunités de progression des économies locales au moyen de stratégies de renforcement et de croissance de la source de production locale (secteur de base) ainsi que d'amélioration du regroupement des compétences locales, en optimisant l'utilisation des ressources endogènes existantes afin de parvenir à un développement effectif et équitable des villes.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL et SPE

Communes	ApE	Population	Base productive	Fonctions et objectifs de l'ApE	Remarques
Grandes	101	Plus de 50 000 personnes	Importante et consolidée	<ul style="list-style-type: none">(1) Intermédiation professionnelle(2) Mise en place de programmes d'amélioration de l'employabilité(3) Gestion de programmes pour l'emploi et sociaux	Plus ou moins de fonctions selon la taille et le niveau de développement de la base productive
Moyennes	104	De 50 000 à 20 000 personnes	Moyennement développée	<ul style="list-style-type: none">(1) Mise en place de programmes d'amélioration de l'employabilité(2) Gestion de programmes pour l'emploi et sociaux(3) Promotion de l'emploi(4) Intermédiation professionnelle	Les exigences de promotion de l'emploi augmentent à mesure que la base productive diminue. Mise en place de nombreuses actions dans le cadre du DEL
Petites	140	Moins de 20 000 personnes	Faible voire très limitée ; principalement rurale	<ul style="list-style-type: none">(1) Gestion de programmes pour l'emploi et sociaux(2) Promotion de l'emploi(3) Mise en place de programmes d'amélioration de l'employabilité(4) Intermédiation professionnelle	L'intermédiation professionnelle est limitée à des actions d'information et d'orientation. Actions essentiellement menées dans le cadre du DEL

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL et SPE

Ces ApE, ayant pour la plupart une vocation territoriale ou de DL, ont l'énorme vertu de considérer la problématique de l'emploi d'un point de vue intégrant le territoire et, par conséquent, de prendre en compte la mise en relation nécessaire de l'emploi avec les besoins de développement de la production locale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL et SPE

Les ApE se heurtent à certaines limites auxquelles elles essaient de remédier, parmi lesquelles :

- La précarité des institutions et le faible nombre d'acteurs.
- L'absence d'encadrement technique.
- La carence en informations de base.
- La dispersion des interventions publiques et privées en faveur du développement.
- L'absence de projets locaux.
- Le conditionnement des réponses locales à l'offre en ressources.

***Il n'existe pas de globalité valable sans
localité valable.***

**Carlos Fuentes. Discours lors du Forum Amérique Latine,
Tolède, Espagne. 10 novembre 2002.**





MERCI !